

# Festivités du 40ème anniversaire



## Le rideau s'est refermé sur de lumineux souvenirs !

La présence chaleureuse de nombreux spectateurs, les commentaires ravis qui en ont découlé, ont contribué à la magie de ce spectacle et ancré ce jubilé dans l'histoire du centre scolaire.

Si notre choix de festivités s'est résolument tourné vers un spectacle multi-média, coloré et dynamique, je ne saurais passer sous silence, l'historique de cet établissement qui nous a réunis quatre soirs durant.

L'évoquer en fin de spectacle eut été irrespectueux envers un public, certes conquis, mais surtout présent pour savourer la prestation des enfants.

Je profite donc de la tribune qui m'est accordée pour retracer sommairement les origines de notre établissement.

Eh oui ! 40 ans déjà que notre centre scolaire propose ses bons et loyaux services à la jeunesse saillonintze ! Quatre décennies et pourtant les affres du temps semblent ne pas avoir d'emprise sur ce patrimoine communal, rationnellement aménagé et toujours aussi fonctionnel !

Dessein colossal pour 1976, il fut l'objet de mûres réflexions.

1969, le Département de l'Instruction publique sur invitation des autorités communales représentées par Mrs A. Luisier, J. Bertholet et G. Perraudin, parcourt les cinq classes réparties sur trois sites dans le bourg médiéval : salle paroissiale, bâtiment des archives et maison communale.

Le procès-verbal de cette visite révèle les lacunes suivantes :

- classes sous-dimensionnées par rapport aux effectifs,
- locaux bien entretenus mais munis de vestiaires rudimentaires,
- conditions d'éclairage, d'aération et hauteur des salles insatisfaisantes,
- mobilier ancien, tableaux noirs trop petits
- et surtout des enfants qui s'aèrent à même la rue et ses dangers...

La réflexion est lancée... Le projet verra le jour cinq ans plus tard. Un processus plus long qu'à l'accoutumée, dû à la difficulté d'intégrer cet édifice à la silhouette de notre bourgade.

Le pari était audacieux pour l'époque... mais 40 ans plus tard, les statistiques confirment la légitimité de cette construction.



## Quelques chiffres pour étayer mes propos :

1976 ▶ 145 élèves fréquentent l'établissement..., contre 247 à ce jour,

7 classes... pour 12 entités à la clôture 2016,

8 enseignant(e)s à temps plein ou partiel à l'époque ▶ 19 collaborateurs aujourd'hui.

En parallèle, une population locale de 853 âmes qui a bondi à près de 2500 citoyens à l'heure où je vous entretiens.

40 ans plus tard, après deux extensions significatives, le centre scolaire et depuis peu, l'UAPE « les Tapagoilles » étalent fièrement leurs atours au pied du bourg, ceci en réponse aux frilosités des premiers jours...

Je tiens ici, à rendre hommage à celles et ceux qui ont mis l'ouvrage sur le métier en 1976, à nos autorités actuelles, qui scolarité après scolarité, oeuvrent à doter notre jeunesse d'infrastructures modernes et fonctionnelles.

Nul besoin de rappeler qu'à l'époque, ni internet et encore moins les réseaux sociaux ne venaient troubler la « studieuse » vie de nos chères têtes blondes... !

Nos sociétés ont changé, mais la place de l'école est restée la même, une réelle priorité pour nos collectivités publiques.

Plus qu'un lieu d'apprentissage, une école est d'abord un lieu de vie, qui aide à grandir, qui sublime la volonté de toutes et de tous d'améliorer les rapports humains par le respect de l'autre.

C'est le message que tentait de véhiculer notre spectacle du 40ème ! Non seulement le désir de marquer un jubilé mais surtout la volonté de réunir autour d'un même projet, adultes, enfants et population locale. En résumé, rassembler une communauté et se réjouir de la ferveur de l'institution scolaire !

A la fréquentation des 4 représentations, plus de 1200 spectateurs ravis et j'ose le prétendre, l'objectif est atteint !

Ces festivités nous ont permis, bien que ce ne fût pas l'objectif prioritaire, de dégager un bénéfice de près de Frs 5000.- (20.- par enfant), somme qui sera affectée aux activités culturelles des élèves.

Comptes spectacle 40 <sup>ème</sup>	Recettes	Dépenses
Subvention communale	5000.-	2000.-
Subvention Etincelles de Culture	2000.-	6500.-
Subvention ProPatria	500.-	1700.-
Billetterie	11'140.-	3000.-
Subvention Pro Juventute	800.-	1050.-
<b>Totaux</b>	<b>Fr 19 440.00</b>	<b>Fr 14 250.00</b>

A l'issue de cette réalisation et de cette scolarité qui s'achève par la même occasion, je souhaiterais adresser mes remerciements à tous les partenaires qui ont contribué, d'un point de vue festif et surtout pédagogique, à la mise en valeur de notre établissement.

Depuis 40 ans, de belles choses s'y déroulent. Le Tour d'Horizon s'en fait l'écho à chacune de ses éditions. C'est un des nombreux témoignages que nous pouvons fièrement adresser à nos autorités et à la population locale !

L'avenir nous réservera d'autres surprises comparables, c'est certain mais dans l'intervalle, il est temps savourer de vivifiantes vacances estivales, fort méritées !

La Direction  
Pierre-André Roduit



# Absence, quand tu me tentes !



Malgré un plan de scolarité diffusé suffisamment tôt, un rythme scolaire ancestral, annuellement rejoué, rien ne semble pourtant vouloir enrayer le phénomène de l'absence à la carte.

Certes, les tentations de notre société sont nombreuses : offre de voyageur alléchante mais peu compatible avec le planning officiel, panne de réveil qui donne suite à une soirée tardive, migraine soudaine à l'approche d'un week-end richement planifié et j'en passe... Que d'absences douteuses qui se cachent sous les excuses les plus diverses, allant de l'urgence médicale au décès tragique d'un lointain parent en passant par la panne de véhicule sur le chemin du retour ou le rendez-vous spontané que l'on n'a pu remettre !

Si certains cantons alémaniques proposent de profiter d'un à trois jours d'absence sans justification, le procédé de ces journées « joker » est hérésie en Valais.

Le respect de la planification établie est une composante essentielle de l'éducation, prioritairement par la considération du travail de l'enfant et de l'institution elle-même !

Pour rappel

## Ce que dit la loi...

<sup>1</sup> L'éducation des enfants est en premier lieu l'affaire des parents ; l'école recherche leur collaboration afin que la formation des élèves s'accomplisse dans les conditions les plus favorables.

<sup>3</sup> Les parents assument en particulier la responsabilité de la présence à l'école de leur enfant ; ils doivent s'intéresser à son comportement et à son travail et répondent des conséquences que ses fautes peuvent entraîner.

## Ce que dit la charte...

<sup>7</sup> Des congés individuels peuvent être accordés uniquement dans des cas exceptionnels et pour de justes motifs.

<sup>9</sup> En cas d'absence pour raison majeure, les parents doivent impérativement avertir l'école.

Toute absence injustifiée est passible d'une amende de Frs 400.- à 1000.-, sanctions qui ont malheureusement été prononcées durant cette scolarité.

## Ce que disent les enfants...

Innocemment la vérité, qui trop souvent réfute les excuses peu crédibles de l'adulte.

Dans l'espoir d'une mise en application de ces quelques considérations, je vous souhaite d'agréables vacances... légales... et surtout méritées.

La Direction  
Pierre-André Roduit

# Journée du Lait



La classe 8H de notre école primaire a signé l'affiche la plus appréciée du public dans le cadre du concours national, «Le lait suisse. Naturellement bon». Les élèves et leur enseignant Monsieur Claudy Raymond ont reçu leur prix le samedi 16 avril à Neuchâtel, en compagnie de 1000 autres jeunes et de Bastien Baker.

Au total, 103 classes ont participé à ce concours d'affiches organisé par Swissmilk et se sont ainsi transformées en ateliers de peinture. Et sur plus de 1600 enfants, les élèves de M. Raymond se sont montrés parmi les plus créatifs.

A Neuchâtel, placés aux premiers rangs, ils ont dansé et chanté au rythme des chansons de Bastien Baker, après avoir savouré un délicieux brunch et s'être amusés sur le parcours du lait.

Nos félicitations accompagnent ces jeunes talents et leur enseignant !

La Direction

# Biblio en plein air...



## Quelle idée !

Mais quelle est cette idée qui a germé dans l'esprit de notre bibliothécaire préférée... ?

EH OUI ! MARIE-JO  
NE CESSERA JAMAIS  
DE NOUS SURPRENDRE.

Quoi de plus poétique que de montrer aux enfants qu'ils peuvent lire partout, en tous temps et à toute heure...

MERCI !

